



République du Rwanda



Ministère de l'Éducation



Union Africaine

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Le Bureau de la Conférence des Ministres de l'éducation de l'Union Africaine (COMEDAF VI) se réunit à Kigali, au Rwanda le 8 février 2015 pour discuter de la position africaine sur le programme mondial de l'éducation post-2015

Le Bureau de la Conférence des Ministres de l'éducation de l'Union Africaine (COMEDAF VI) a tenu une réunion extraordinaire à Kigali, au Rwanda, le 8 février 2015. Cette réunion a été organisée pour permettre à la COMEDAF de contribuer à la Position commune africaine sur l'Agenda mondial de l'éducation post-2015. La réunion des ministres de l'éducation de l'Unesco en Afrique subsaharienne était organisée sur place du 9 au 11 février 2015. La Commission de l'Union africaine tenait à ce que les résultats de la réunion de l'Unesco représentent l'ensemble de l'Afrique sur le plan géographique et politique. La réunion du COMEDAF VI était ouverte à l'ensemble des ministres de l'éducation présents à Kigali, et était donc une réunion préparatoire avec les objectifs suivants visant à fournir une perspective continentale sur le développement de l'éducation, en tenant compte des décisions du sommet de l'UA sur le rapport de la COMEDAF VI, la Position commune africaine et l'Agenda 2063. La réunion visait également à faire en sorte que ces décisions et perspectives critiques soient prises en considération dans les discussions, et contribuent au développement de la Stratégie d'éducation post-2015 pour l'Afrique.

L'Angola, le Botswana, les Comores, le Cap Vert, l'Érythrée, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Lesotho, le Mali, Maurice, la Namibie, le Niger, le Rwanda, le Sud Soudan, Sao Tome & Principal, le Sénégal étaient représentés par leur ministre de l'éducation. D'autres Etats membres de l'Union africaine étaient également représentés par leurs hauts responsables : le

Burkina Faso, le Burundi, le Tchad, la République Centrafricaine, le Congo, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, l'Uganda, la Zambie, et Zanzibar.

Étaient également présents les partenaires suivants : l'UNESCO, l'ADEA, la CONFEMEN, le PASEC, le CEMASTEPA, le FAWE, et l'ANCEFA.

Les participants ont convenu qu'il était important que l'Afrique s'exprime d'une seule voix.

Les questions importantes abordées concernaient les domaines suivants :

- i. La nécessité d'un agenda clair pour l'enseignement scientifique dans les écoles. La science et la technologie devraient être vues sous l'angle de l'enseignant et de l'apprenant.
- ii. Impliquer les élèves dans la discussion de l'agenda 2063, l'afficher et se concentrer sur des actions facilement applicables.
- iii. Assurer une expertise dans les états membres ; harmoniser les systèmes éducatifs dans les pays africains et échanger des expériences entre les Etats membres.
- iv. Inclure les enfants marginalisés dans le développement du programme.
- v. Améliorer les instruments utilisés pour les processus d'évaluation afin d'avoir une image complète de la situation de l'éducation en Afrique et de recueillir de solides statistiques considérées comme une condition préalable à une bonne gouvernance.
- vi. Redéfinir l'enseignement de base et la difficulté d'évaluer l'apprentissage tout au long de la vie comme différents de la formation technique et professionnelle.
- vii. Encourager les connaissances autochtones ainsi que l'importance d'utiliser les systèmes de connaissances existants.
- viii. L'importance des enseignants qui inculquent des valeurs et des compétences aux élèves.
- ix. L'évaluation EPT devrait être utilisée pour l'ensemble du continent africain et informer les thèmes post-2015, avec un accent sur la science et la technologie.
- x. Prévenir les grossesses à l'école pour améliorer le taux d'achèvement chez les filles.
- xi. S'attaquer aux problèmes liés aux enfants Talibé et introduire une stratégie formelle pour les écoles coraniques.
- xii. Renforcer le rôle de l'enseignant comme conseiller/animateur du processus d'apprentissage.
- xiii. Promouvoir l'utilisation de l'enseignement à distance avec les ressources technologiques actuelles dans notre pays.

Le Cap Vert a demandé à devenir un partenaire de l'Université panafricaine dans le domaine des sciences maritimes.

Le Niger reverra son système d'apprentissage pour les nomades, le type de service à fournir, et l'importance de l'harmonisation des différents systèmes éducatifs hérités de la colonisation.

En conclusion et après discussion et échanges entre les délégations, la réunion a convenu de réfléchir sur les éléments importants suivants en vue d'élaborer une stratégie continentale pour l'éducation post-2015 :

- La nécessité d'enregistrer toutes les contributions, les histoires réussies, les besoins et les défis et s'assurer qu'ils sont pris en compte lors de l'élaboration d'une stratégie continentale pour l'éducation post-2015;
- La nécessité de redéfinir le rôle des écoles dans un monde en évolution, de manière à éviter ou réduire les effets négatifs des nouvelles évolutions ou de celles émergentes;
- La nécessité de redéfinir l'éducation de base comme l'achèvement du niveau secondaire, de manière à assurer des niveaux suffisants de compétences fonctionnelles pour la vie et les choix de carrière pour un travail convenable ; et renforcer les filets de sécurité pour les enfants pour lutter contre le travail des enfants, le mariage des enfants et la reprise de l'analphabétisme;
- Le problème de la capacité des Etats africains dits fragiles à répondre effectivement et efficacement aux différents engagements dans l'éducation;
- Aussi cher que peut paraître une éducation de qualité, l'Afrique paye un prix beaucoup plus élevé pour l'absence d'éducation. Ceci implique qu'il est nécessaire d'investir dans l'éducation;
- La nécessité pour l'Afrique d'inclure des valeurs africaines dans ses approches pédagogiques, de manière à renforcer l'esprit de citoyenneté africaine et le panafricanisme chez les jeunes;
- L'urgence pour l'Afrique de mettre en place un système harmonisé d'information pour la gestion de l'éducation;
- La nécessité de construire des capacités africaines pour adéquatement évaluer l'éducation et compiler des données crédibles et durables qui informent les actions et les interventions dans l'éducation;
- La promotion de la diversité et de la culture de l'Afrique en tant que richesse et fierté des générations;

- Promouvoir le rôle des députés dans l'éducation pour voter des lois appropriées et favoriser l'adoption de budgets nationaux adéquats pour soutenir la mise en œuvre des engagements internationaux en faveur de l'éducation et du développement africain.

Les ministres africains présents se sont engagés à adopter l'évaluation EPT menée par l'Unesco, ce qui cadre également avec l'évaluation à mi-parcours de la Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique entreprise en 2011. Les ministres ont convenu de prendre en considération tous les efforts conjoints déployés en rapport avec l'EPT, comme l'évaluation finale de la Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique.

Et enfin, tous les ministres de l'éducation des Etats membres de l'Union africaine et les parties prenantes travaillant dans le domaine de l'éducation ont été invités à s'engager dans le processus depuis Kigali jusqu'à Incheon en Corée, et à New York pour l'Assemblée générale des Nations unies pour l'adoption des objectifs de développement durable post-2015. Ils exprimeront les points de vue d'une Afrique unie, conformément à la Position africaine commune et à l'Agenda africain 2063. La Commission de l'UA a été invitée, en collaboration avec le bureau de la COMEDAF VI, à synthétiser l'évaluation EPT de l'Afrique du Nord avec celle de l'Afrique subsaharienne. Ceci complétera les aspects clés non mentionnés dans le rapport et permettra d'aller vers l'élaboration d'une stratégie continentale de l'éducation 2016 – 2025.

Contacts avec les médias :

M. Lawalley Cole, Coordonnateur, Groupe de travail de l'ADEA sur la communication pour l'éducation et le développement (GT COMED), Email : l.cole@afdb.org
Tél. : +216 7110 3503

Mme. Juliette Nyiraneza, Responsable des relations extérieures et de la communication, Ministère de l'Education, Kigali, Rwanda, Email: juliettenyiraneza@gmail.com
Tel.: +250 788755631

Mme. Anne Muller, Gestionnaire de KMS, UNESCO, Bureau régionale pour le Sahel, Dakar, Sénégal, Email: a.muller@unesco.org
Tel.: +221 33 869 96 00